

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources ("UICN") n'exerce aucun contrôle sur aucun des contenus fournis par les participants au Congrès mondial de la nature 2008 de l'UICN, tenu à Barcelone (le « Congrès »), à l'exception de ceux du personnel de l'UICN (les "Participant(s)").

Toute opinion, conseil, déclaration, service, offre ou toutes autres informations ou contenus de n'importe quel type (conjointement « Informations »), exprimés, fournis ou mis à la disposition du Congrès par les Participants, n'appartiennent qu'aux Participants eux-mêmes et non à l'UICN, et l'UICN ne garantit pas l'exactitude ou la fiabilité de telles Informations.

Le Participant devra s'assurer que tous les matériels, incluant sans limitation, les images, icônes, photographies, graphiques, sons, musiques, vidéos, textes, logiciels, remarques, données, messages, réponses, questions, commentaires, suggestions, résultats, indices, idées, plans, ordres, demandes ou similaires, ou tout autre matériel (« Matériel(s) ») auquel il est fait référence ou inclus dans ses présentations ou autres utilisations dans le Congrès, sont protégés par les lois de propriété intellectuelle et/ou de droit d'auteur ; le Participant garantit qu'il possède tous les droits d'utilisation ou de reproduction du Matériel et qu'il en fait usage en conformité avec les lois en vigueur.

Tout droit d'auteur relatif aux présentations faites ou tout Matériel autrement utilisé par le Participant pendant le Congrès, appartient au Participant, sauf accord contraire passé par écrit entre l'UICN et le Participant.

Le Participant défendra, indemnisera et dégage de toute responsabilité l'UICN, ses affiliés, dirigeants, directeurs, employés et agents, face à toute réclamation, engagement de responsabilité, pertes, frais et dommages causés à un tiers par le Participant, résultant:

- (a) Du non respect de ces règles par le Participant; ou
- (b) De l'infraction ou de la violation par le Participant des droits de propriété intellectuelle ou de confidentialité ou de tout autre droit d'un tiers.